Jean-Raymond VINCIGUERRA Conseiller Général de Grasse Sud Conseiller Municipal de Grasse Monsieur François PARIS
Directeur du CIRM
33 Avenue Jean Médecin 06000
06 000 NICE

Nice, le 6 Avril 2012

Monsieur le Président,

La Commission Permanente du Conseil Général s'est tenue ce matin. A cette occasion, le libellé du rapport proposant les subventions en matière culturelle a attiré l'attention des élus du groupe socialiste, radical et écologiste. En effet, il proposait, pour l'année 2012, le retrait du soutien du département au CIRM (voir pièce jointe).

Trouvant le libellé pour le moins cavalier, je suis intervenu en séance au nom du groupe pour souligner le fait qu'un différent entre dirigeants n'avait pas à remettre en cause la subvention à une association qui fait son travail de façon remarquable et participe ainsi au rayonnement culturel du département des Alpes-Maritimes.

En réponse à mon intervention, le Président s'est montré choqué par le libellé du rapport et a proposé pour 2012 la reconduction de la subvention votée en 2011, soit 20 000 €.

Au regard de la qualité de votre engagement, nous sommes heureux d'avoir pu contribuer au maintien du soutien du Conseil Général à votre association.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma profonde estime.

Jean-Raymond VINCIGUERRA